

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Caroline Girard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/3ad2f19e19553b0eb18ff5b5>

Date d'obtention : 2024-10-25 16:14:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Parler à l'auteur du signalement et à la victime afin de la soutenir et de la rassurer.
- Évaluer l'incident en utilisation la grille d'évaluation fournie dans la trousse. Lire les questions telles qu'elles le sont pour que la personne ne se sente pas juger. Utiliser un ton réconfortant.
- Valider auprès de la victime s'il y a d'autres personnes d'impliquées et rencontrer les autres personnes de façon individuelle afin de compléter la grille d'évaluation.
- Évaluer s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif. Confisquer les appareils qui ont des contenus de nature sexuelle (à remettre au service de police dans les meilleurs délais). Contacter le service de police si l'instigateur avait des intentions malveillantes.
- Si l'instigateur n'avait pas nécessairement de mauvaises intentions, le rencontrer et remplir la grille d'évaluation avec lui afin de mieux comprendre ses intentions.
- Contacter les parents des élèves impliqués pour les informer de la situation et de la suite de la démarche, s'il y a lieu.
- Faire un signalement à la DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Que je peux ouvrir la trousse SEXTO et faire la démarche même si à la base, la personne a envoyé une photo de façon consentante.
- Qu'il faut rencontrer tous les élèves concernés même s'ils sont plus ou moins impliqués. Par exemple, je dois ouvrir ma trousse SEXTO même si une amie me fait une dénonciation et n'est pas directement concernée.
- Si un élève ne collabore pas, on doit contacter le service de police.
- La dénonciation doit se faire par le biais d'un élève. Si un parent me contacte, je dois lui demander de faire appel au service de la police. On peut par contre indiquer au parent que nous sommes disponibles pour l'enfant si nécessaire.
- Même si un élève collabore et assure qu'il n'y a pas eu de diffusion, on doit tout de même saisir l'appareil.
- On évalue la situation avec tous les élèves concernés, même si à première vue le contenu des photos et vidéos n'est pas nécessairement pornographique.
- On ne doit pas prendre connaissance du contenu des appareils, même si l'élève le souhaite.
- Si la situation implique un adulte, on prend quand même le temps de rencontrer l'élève et de remplir la grille d'évaluation. On confisque quand même les appareils et on contacte ensuite le service de police.
- Le service de police n'a pas à nous demander de faire certaines interventions.
- On ne complète pas la grille d'évaluation avec un élève qui avait clairement des intentions malveillantes. On communique avec le service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La rencontre avec la victime me semble la plus délicate parce que l'élève doit avoir peur du jugement des autres et comme intervenant dans la situation, je dois être en mesure qu'elle s'ouvre à moi et me fasse confiance même si ce n'est pas nécessairement facile. Je sais que je devrai utiliser un ton réconfortant et lui faire comprendre par mon non-verbal que je veux lui apporter mon aide et mon soutien, même si mes questions ne seront pas nécessairement faciles à répondre (émotionnellement).